



Droit acces à ma maison bouche par cultivateurs

Par **aubert**, le **10/08/2009** à **23:30**

Bonjour,

je suis locataire depuis presque trois années maintenant, nous habitons dans un endroit privé c'est à dire que notre propriétaire possede chateau, terrain bois entourant notre maison et un seul acces pour arrivée à notre domicile, il loue les terrains à des cultivateurs qui lorsqu'ils effectuent leur travaux des champs encombre la petite route et souvent elle est entièrement bouché par les tracteurs remorque voiture et nous ne pouvons plus acceder à notre maison, après plusieurs remarque au propriétaire ils faut que l'on s'arrange nous meme avec les cultivateurs aucun dialogue possible qu'est ce qu'il nous reste à faire nous payons un loyer mensuel de 700 €

Par **jeetendra**, le **11/08/2009** à **09:58**

Bonjour, c'est au propriétaire qu'il revient de faire la police chez lui, donc de faciliter votre passage, l'accès à votre logement, vous payez un loyer conséquent après tout (700 euros), contactez l'un des Adil du Loire Atlantique, adresse ci-dessous, ils tiennent des permanences juridiques sur rdv, courage à vous, bonne journée

[fluo]Adil de Nantes[/fluo]

6, rue de l'Arche Sèche

44000 Nantes

Téléphone : 02 40 89 30 15

Télécopie : 02 40 89 28 28

Mail : contact@adil44.fr

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Sur rendez-vous de 17h00 à 18h00
et le samedi matin

Fermé au public le mardi matin

[fluo]Adil de Saint Nazaire[/fluo]
14, rue Albert de Mun
44600 Saint Nazaire
Téléphone : 02 40 66 80 29
Télécopie : 02 40 66 80 81
Mail : contact@adil44.fr

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

(uniquement sur rdv)

Fermé au public le mardi matin

Possibilité de rendez-vous de 17h00 à 18h00

[fluo]L'agence de Saint-Nazaire est fermée du 10 au 14 août 2009[/fluo]